



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des **données 2017 d'Actalians** (Opcas des Professions Libérales, des établissements de l'Hospitalisation privée et de l'Enseignement privé). Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



3,4 EMPLOIS ETP PAR ENTREPRISE

Les entreprises libérales de la région regroupent 8,9 % des emplois ETP du champ de l'OMPL national.

Le secteur santé concentre la plus grande part de ces emplois.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Deux changements interviennent à partir de 2016 :

- les données collectées par Actalians ne couvrent plus les DOM. Les volumes sont donc un peu moins importants que ceux figurant dans les éditions précédentes du baromètre ;
- afin de mieux rendre compte des pratiques, les taux de formation sont calculés sur une base annuelle et non-plus trisannuelle. En conséquence, ils sont moins élevés.

Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés par branche

Branches professionnelles	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés ETP
Secteur juridique	809	3 000
Entreprises d'architecture	578	1 776
Entreprises d'économistes de la construction	39	93
Entreprises d'experts en automobile	50	304
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	142	827
Secteur juridique	1 470	4 182
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	34	265
Cabinets d'avocats	1 251	2 632
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	40	176
Études d'huissiers de justice	145	1 109
Secteur santé	8 137	27 938
Cabinets dentaires	2 321	4 297
Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers	55	3 444
Cabinets médicaux	3 459	8 162
Pharmacie d'officine	1 869	10 629
Cliniques vétérinaires	433	1 406
PACA	10 416	35 120
Ompl	107 157	396 649



FORTE DISPARITÉ DES TAUX D'ACCÈS

Le plan de formation est le dispositif le plus utilisé par les entreprises.

Mais, les taux d'accès varient fortement d'une branche à l'autre.

Les cabinets de géomètres, les entreprises d'experts en automobile et la pharmacie d'officine ont le plus fort taux d'accès à la formation.

La situation est inverse pour les études d'huissiers de justice, les cabinets médicaux et les cabinets d'avocats.

Taux d'accès à la formation par branche (%)

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation ¹				Taux d'entreprises formatrices			
	Cpro ²	Ppro ³	Plan	Autre	Cpro ²	Ppro ³	Plan	Autre
	0,4	0,5	21,8	0,6	2,0	2,1	23,6	2,3
	0,3	0,5	13,5	0,8	1,0	1,7	16,1	2,4
	1,2	0,0	18,2	1,2	5,1	0,0	25,6	2,6
	0,2	1,4	33,5	0,2	2,0	12,0	52,0	2,0
	0,8	0,1	35,5	0,4	4,9	0,7	43,7	2,1
	0,4	1,1	7,8	0,6	1,3	3,7	10,7	1,9
	1,5	0,9	19,3	0,9	11,8	8,8	29,4	5,9
	0,4	1,6	7,5	0,7	1,1	4,0	10,3	1,8
	0,6	0,0	18,3	2,3	2,5	0,0	22,5	5,0
	0,0	0,1	4,0	0,1	0,0	0,7	6,2	0,7
	1,0	0,4	15,1	1,0	3,3	0,9	15,9	2,5
	5,1	1,3	8,6	1,3	7,6	1,9	6,9	1,6
	0,4	0,0	13,6	0,8	16,4	0,0	32,7	9,1
	0,3	0,1	6,1	1,3	0,6	0,1	3,8	2,1
	0,3	0,3	23,6	1,0	1,8	1,0	47,1	4,3
	1,9	0,7	13,6	0,6	6,2	1,8	24,2	1,6
PACA	0,9	0,5	14,8	1,0	2,9	1,4	15,8	2,4
Ompl	1,0	0,5	16,3	0,6	3,3	1,4	18,7	1,6

Source : Actalians, bases formation et bases adhérents 2017 ; Insee, DADS 2015.

1. En raison de la disponibilité des données, les effectifs formés en 2017 sont rapportés aux effectifs totaux de 2015

2. Cpro : Contrat de professionnalisation.

3. Ppro : Période de professionnalisation.

**PLUS DE FEMMES FORMÉES**

C'est avant tout une population féminine qui accède à la formation. Seul le secteur cadre de vie-technique se distingue par une sous-représentation marquée des femmes.

Ces répartitions sont en prise directe avec la composition par genre du salariat dans les entreprises du champ de l'OMPL.

Répartition des stagiaires par genre et branche (%)

Branches professionnelles	Femmes	Hommes
	35,2	64,8
	53,3	46,7
	23,5	76,5
	22,3	77,7
	26,3	73,7
	84,3	15,7
	76,3	23,7
	92,2	7,8
	48,6	51,4
	68,0	32,0
	89,2	10,8
	96,2	3,8
	83,7	16,3
	89,9	10,1
	88,2	11,8
	96,4	3,6
PACA	81,7	18,3
Ompl	81,1	18,9



SURREPRÉSENTATION DES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

À l'exception du secteur juridique, les professions intermédiaires sont les salariés qui accèdent plus souvent à la formation.

Certaines spécificités de branches peuvent néanmoins être notées.

Ainsi, les employés sont surreprésentés dans les cabinets dentaires et les cadres dans les entreprises d'architecture.

Répartition des stagiaires par catégorie sociale et branche (%)

Branches professionnelles	Ingénieurs et cadres	Professions intermédiaires	Employés
	27,2	55,5	17,3
	49,5	35,7	14,7
	38,2	20,6	41,2
	1,0	78,2	20,8
	20,1	64,9	14,9
	16,7	29,6	53,7
	22,4	21,1	56,6
	18,4	27,1	54,5
	2,7	40,5	56,8
	6,0	52,0	42,0
	21,2	45,2	33,6
	4,9	2,3	92,8
	3,2	37,7	59,1
	5,4	38,2	56,5
	31,7	60,8	7,5
	18,5	0,0	81,5
PACA	21,6	45,3	33,1
Ompl	25,5	48,0	26,5



SURREPRÉSENTATION DES MOINS DE 50 ANS

Les salariés accédant à la formation se répartissent majoritairement entre deux classes d'âge : les moins de 35 ans et les 35-49 ans.

Par rapport à l'ensemble national, les seniors sont un peu plus représentés parmi les stagiaires de la région.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge et branche (%)

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	41,5	40,6	18,0
	40,1	40,1	19,7
	47,1	35,3	17,6
	44,1	44,1	11,9
	40,6	39,3	20,1
	31,0	35,5	33,5
	36,8	32,9	30,3
	26,8	37,5	35,7
	45,9	29,7	24,3
	40,0	30,0	30,0
	35,7	39,9	24,4
	39,4	42,3	18,3
	36,0	36,0	27,9
	26,6	38,8	34,6
	34,5	41,3	24,2
	60,5	30,6	8,9
PACA	36,1	39,7	24,3
Ompl	40,5	39,2	20,3



MAJORITÉ DE STAGAIRES ISSUS DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les stagiaires accédant à la formation professionnelle travaillent en majorité dans une entreprise générant moins de dix emplois ETP.

Ce constat est directement lié à la structure entrepreneuriale des branches qui sont avant tout composées de très petites structures.

Les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, regroupant des grandes entreprises, se démarquent fortement de l'ensemble.

Répartition des stagiaires par taille d'entreprise en ETP et branche (%)

Branches professionnelles	< 5 ETP	5-9 ETP	10-49 ETP	50 ETP et +	Non déterminé ¹
	25,1	30,7	43,3	0,0	0,8
	35,7	30,4	32,9	0,0	0,9
	35,3	20,6	38,2	0,0	5,9
	11,9	28,7	59,4	0,0	0,0
	21,8	33,4	44,2	0,0	0,6
	39,6	31,4	24,5	0,0	4,5
	2,6	26,3	67,1	0,0	3,9
	53,6	31,7	9,5	0,0	5,2
	16,2	37,8	40,5	0,0	5,4
	16,0	32,0	52,0	0,0	0,0
	27,3	35,9	21,7	12,0	3,2
	62,4	20,2	7,4	0,0	10,0
	1,4	0,2	13,3	85,2	0,0
	26,9	13,9	45,4	10,6	3,2
	23,6	50,6	23,2	0,0	2,7
	51,6	42,3	5,6	0,0	0,4
PACA	27,9	34,8	24,8	9,5	3,0
Ompl	26,1	33,1	26,8	11,8	2,3

1. Stagiaires pour lesquels la taille de l'entreprise est inconnue.



ACCÈS ÉQUITABLE À LA FORMATION

La répartition des stagiaires en fonction du temps de travail est assez similaire à celle observée pour l'ensemble de l'effectif salarié. Les quelques branches qui se démarquent par une sous-représentation des stagiaires travaillant à temps partiel comptent parmi celles qui recourent le plus au temps complet.

Répartition des stagiaires par durée du temps de travail et branche (%)

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel
	88,5	11,5
	86,5	13,5
	91,2	8,8
	94,6	5,4
	86,4	13,6
	80,8	19,2
	89,5	10,5
	77,5	22,5
	67,6	32,4
	100,0	0,0
	73,4	26,6
	70,1	29,9
	89,2	10,8
	77,1	22,9
	70,8	29,2
	62,1	37,9
PACA	75,9	24,1
Ompl	77,5	22,5